



LES ASSOCIATIONS COMME RESISTANCE ET RIPOSTE AU NEOLIBERALISME

Interview de Jean-Louis Laville

Quentin Mortier
SAW-B
Bruno Gérard
UNIPSO

Analyse 2015

Les associations subissent des pressions de plus en plus fortes de l'Etat, auxquelles s'ajoute depuis quelques années une diminution des financements. Elles sont aussi touchées par le managérialisme, cette tendance à voir le monde à travers les seules lunettes de la gestion. Enfin, dans une sorte de paradoxe, appel est fait aux mêmes associations pour être source d'innovation sociale et apporter des réponses concrètes aux multiples crises qui s'entremêlent depuis plusieurs décennies. Qu'en est-il des menaces qui pèsent sur le fait associatif ? Qu'en est-il des ripostes associatives, individuelles ou collectives ? Les associations ne doivent-elles pas voir l'Etat comme un allié plutôt qu'un adversaire ? Est-il encore possible d'innover socialement ?

C'est pour débattre de ces questions que SAW-B et l'UNIPSO ont co-organisé un « petit déjeuner de l'économie sociale ». Informés de la publication prochaine de l'ouvrage collectif « Associations et Action publique »¹, dirigé par Jean-Louis Laville et Anne Salmon, nous avons invité ce dernier à le présenter et le discuter à Bruxelles en juin 2015. Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers-Paris, chercheur au LISE (CNRS-cnam), sociologue et économiste, Jean-Louis Laville est l'auteur entre autres de *Politique de l'association* (Seuil), *L'association. Sociologie et économie* (Fayard) ou encore *Dictionnaire de l'autre économie* (Desclée de Brouwer).

Cette analyse s'appuie sur deux des quatre sources qui étaient à notre disposition : l'exposé introductif de la démarche de recherche et de publication réalisé par Jean-Louis Laville et dont il est rendu compte ; les témoignages des acteurs associatifs et le fil conducteur de la rencontre retracé en conclusion par Marthe Nyssens ; le débat que ces éléments a suscité entre intervenants, participants et organisateurs ; l'interview de Jean-Louis Laville menée par les organisateurs. Les deux premières ont été utilisées dans une autre analyse². Les deux autres ont servi à construire la présente analyse.

Que pensez-vous de l'idée qu'il existerait pour les associations (prises au sens large³) trois scénarios pour changer l'économie, à savoir prendre le pouvoir, refuser de prendre le pouvoir, se constituer en contre-pouvoir ?

Ces trois scénarios sont centrés sur la notion de pouvoir, pour s'en emparer ou pour s'en démarquer. Or, il est préférable de ne pas seulement parler de pouvoir mais plus largement de démocratie. Si on reprend les définitions du politique quand il se conçoit

¹ LAVILLE J.-L. et SALMON A. (dir.), *Associations et Action publique*, Desclée de Brouwer, Paris, 2015.

² Voir « Les associations comme résistance et riposte au néolibéralisme. Rencontre entre Jean-Louis Laville, acteurs associatifs et chercheurs », disponible sur www.saw-b.be

³ Dans son ouvrage « Politique de l'association », Jean-Louis Laville définit l'associationnisme comme les actions collectives mise en œuvre par des citoyens libres et égaux se référant à un bien commun. Historiquement, sont visées les associations mais aussi les coopératives, les associations de secours mutuel, les réseaux d'entraide, etc.

DOSSIER
« RIPOSTES
ASSOCIATIVES »

La réforme de la santé en Grèce et la riposte des cliniques solidaires

Les associations comme résistance et riposte au néolibéralisme.
Rencontre entre Jean-Louis Laville, acteurs associatifs et chercheurs

Les associations comme résistance et riposte au néolibéralisme. Interview de Jean-Louis Laville

ES ET ENJEUX DE
SOCIETE
SAW-B

comme démocratique, deux traditions différentes coexistent. Max Weber affirme que le politique est ce qui ressort de la violence légitime. Un pouvoir de sanction est nécessaire pour éviter la guerre de tous contre tous. L'une des fonctions du politique est de sanctionner ceux qui ne respectent pas la règle commune. Dans ce cas, la politique est liée au pouvoir. Hannah Arendt ou Jürgen Habermas insistent quant à eux sur le fait que le pouvoir suppose **une capacité de délibération commune sur les règles du vivre ensemble**. Donc, on ne peut parler de contre-pouvoir qu'à la condition d'élargir l'acception du terme à l'élaboration de questions, de suggestions, de propositions, bref au déploiement de registres d'action qui n'étaient pas prévus par le pouvoir. Ce n'est donc pas toujours contre le pouvoir légitime que se constituent ces actions. Nous ne sommes pas seulement dans une capacité de réaction mais aussi d'élaboration propre de la part des associations. Comment peuvent-elles présenter une solution innovante à un problème collectif ?

Avez-vous étudié de telles expériences de co-construction des politiques publiques ?

A cet égard, il existe des expériences nationales emblématiques comme en Bolivie ou en Equateur. Dans ces pays, il y a eu une délégitimation graduelle du pouvoir tel qu'il continuait à opérer dans une orientation néolibérale. Ce qui a amené à une décrédibilisation de l'ensemble des partis politiques. Et la constitution à partir d'associations et de mouvements sociaux de nouvelles alliances qui ont assumé un rôle politique. Donc on a eu un moment insurrectionnel, au cours duquel les forces politiques en place ont été débordées. Et il y a eu une proposition nouvelle qui a émergé. Des élections démocratiques ont été organisées. Un nouveau président a été élu et a lancé un moment constitutionnel proposant la rédaction d'une nouvelle constitution, à laquelle les associations ont largement participé. Ce qui est stimulant dans ces deux nouvelles constitutions ainsi écrites, c'est la substitution du « buen vivir » (bien vivre pour tous et toutes) à la perspective de croissance maximale. Cette perspective générale du buen vivir assumée au niveau de la collectivité est liée, pour les moyens qui permettent de l'atteindre, à la notion **d'économie plurielle**. A savoir la coexistence d'un secteur privé, d'un secteur public mais aussi d'un ensemble qui peut être qualifié d'économie sociale et solidaire qui peut remplir des fonctions non remplies ni par le secteur à but lucratif ni par le secteur public. De là découle un ensemble de réformes appelées à donner une place à la pluralité en économie. Avec les difficultés qu'on peut imaginer.

Existe-il des différences entre les modes de fonctionnement des associations ici et là-bas ? La dimension plaidoyer semble parfois un peu perdue ici. Qu'en est-il là-bas ?

Une dimension propre à ces pays andins est la lutte contre la discrimination de peuples indigènes, qui fait partie de leur histoire. Il y a eu tout un courant de réflexion sur le décolonialité qui a souligné l'ostracisme dont avaient été victime à la fois les cultures et les économies indigènes. L'idée de **buen vivir** est aussi une traduction d'un concept indigène. Il y a eu ainsi des matrices d'action collective qui ont été méprisées pendant toute la période coloniale et après. Il s'agit de reconstituer la possibilité de prendre au sérieux ces façons d'être. Et il est vrai que les associations indigènes sont assez offensives dans leur expression. On peut penser à la « guerre de l'eau » qui est une lutte contre la privatisation d'un bien commun⁴. Ces luttes sont à la fois très pratiques mais aussi très symboliques. C'est vrai que le contexte européen a moins mis l'accent sur cet aspect d'affirmation dans l'espace public.

⁴ Sur ce mouvement de contestation, voir entre autres : Poupeau F., « La guerre de l'eau. Cochabamba, Bolivie, 1999-2001 », dans *Agone*, n° 26-27:133-140, 2002.

En Grèce et en Espagne, de tels moments insurrectionnels ont-ils existé ces dernières années ?

Les différents mouvements contestataires n'ont pas connu les mêmes débouchés nationaux. Mais c'est intéressant de voir qu'en Espagne, les mouvements sociaux importants comme les « Indignés » n'ont apparemment pas réussi. Alors qu'en fait, de nombreux participants à ces mouvements sociaux ont rejoint des réseaux d'économie sociale et solidaire et alimenté de nombreuses initiatives. Ces dernières ont joué un rôle important dans la prise de pouvoir de mairies lors des dernières élections locales, à Barcelone, Madrid ou Saragosse par exemple. Les initiatives ont donc **une double dimension** : à la fois économique et politique. La lecture habituelle qui en est faite les réduit à des entreprises. Or le pied « économique » ne peut être stable que s'il est articulé à un autre pied, « politique », d'expression publique. En Belgique ou en France, ce deuxième pied a été un peu sous-estimé, négligé.

En effet, en Belgique, la dimension politique des associations et entreprises sociales est souvent à réexpliquer dans le rapport au politique mais aussi au sein même des structures, auprès des dirigeants et travailleurs. Il semble que ce n'est plus évident pour personne. Qu'en pensez-vous ?

La capacité à attester d'une spécificité dans les pratiques quotidiennes est l'épreuve de vérité. Si pour le travailleur salarié d'une entreprise sociale, il n'y a aucune différence à travailler là ou dans une entreprise classique, on est dans une situation difficile. C'est pareil pour les associations d'action sociale qui sont menacées par les coupures budgétaires. S'il n'y a pas de capacité de mobilisation de la population pour défendre la particularité des services rendus, s'il n'y a pas cette base sociale qui comprend qu'elle a à un mode d'expression particulier à préserver et à défendre et si rien ne se fait avec les usagers de manière originale, elles se révèlent alors très fragiles, y compris économiquement.

La société contemporaine est caractérisée par plusieurs assimilations. Premièrement, on a assimilé l'économie au marché. C'est ce que Polanyi⁵ appelle le « sophisme économique », qui est une tendance inhérente à la modernité. Deuxièmement, on a construit le social comme un social de compensation et de réparation par rapport à l'économie, financé par le marché. On a donc une coupure très forte entre économie et social. Ce cadre institutionnel tel qu'il s'est forgé, est très présent dans nos esprits puisque cela s'est fait durant deux siècles. Il est dépassé aujourd'hui, ne serait-ce que par la question écologique. Il a été construit sur l'ignorance de celle-ci. **Nous sommes aujourd'hui obligés de ne plus avoir d'un côté l'économie de marché qui peut être prédatrice et de l'autre côté le social voué à la réparation.** Nous sommes obligés d'avoir de nouvelles modalités d'action sur les territoires. La transition se fait mal parce que nous sommes continuellement renvoyés à la séparation des deux univers. Ces débats vont forcément nécessiter un peu de temps. Mais ils nécessitent que les entreprises sociales renforcent leurs modes de fonctionnement plus délibératif. Il faut également reprendre l'argumentaire vis-à-vis des pouvoirs publics, ce qui peut paraître ardu. Mais c'est davantage une solution que de s'engouffrer dans la voie de la professionnalisation ou de l'alignement sur les autres organisations privées, sur les entreprises ordinaires. La question est donc : comment arriver à supporter les exigences à court terme d'une stratégie de moyen et long terme ?

⁵ Karl Polanyi est un historien de l'économie et économiste hongrois dont la pensée s'oppose à celle de Hayek. Il est notamment l'auteur du livre « La Grande Transformation », publié en 1944.

Pouvez décrire les deux termes de cette alternative : professionnalisation d'une part, délibération interne et externe d'autre part ?

Le projet de professionnalisation qui, soit-disant, vise l'efficacité et l'efficience réintroduit en fait des **normes bureaucratiques**. Cela a été bien montré dans le livre de Béatrice Hibou⁶ : ce projet qui se présente comme étant porteur de performance réintroduit en fait des normes qui produisent des séparations, établissent des cases et empêchent effectivement les transversalités et transdisciplinarités qui sont l'essence même de l'innovation associative. Ce qui fait la capacité des actions associatives c'est justement de déborder les cases, de se positionner à cheval sur plusieurs d'entre elles, d'imaginer de nouveaux champs possibles. Or la professionnalisation, et les normes qu'elle engendre, ramène sans cesse les associations dans des cases serrées. Elles ne peuvent s'y sentir qu'à l'étroit. C'est antinomique avec le rôle historique des associations que de leur demander de répondre à des cahiers des charges qui, en fait, par construction, éliminent l'innovation associative. L'une des plus grosses associations françaises qui a choisi d'aller chercher les cadres les mieux formés dans les meilleures écoles pour aller dans le sens de la professionnalisation gestionnaire connaît une crise financière sans précédent qui a abouti à la démission du directeur général qui avait mis en place cette politique (Croix-Rouge). Cette idée selon laquelle on pourrait s'en sortir par la seule professionnalisation gestionnaire, par des nouvelles normes, on se rend compte aujourd'hui que ce n'est pas tenable.

Quant au projet de développement de la délibération au sein même des associations et dans leur rapport à l'Etat, il amène à se ressaisir de la nécessité de controverses et de débats publics dans la société. Car une démocratie vivante n'est pas une démocratie dans laquelle les pauvres s'en vont dans la forêt de Sherwood⁷. C'est une démocratie dans laquelle on peut, sans tomber dans la violence, examiner les conflits qui sont justement la ressource de la démocratie. Les régimes autoritaires sont des régimes silencieux. Il faut **retrouver cette capacité de controverse**. Et ce d'autant plus dans une situation difficile, marqué par une pénurie de moyens financiers publics, nécessitant de véritables choix politiques. C'est en reconstruisant le rapport de force qu'on peut influencer sur l'Etat à propos de l'orientation des moyens alloués. On ne peut plus se satisfaire de cette anorexie idéologique dans laquelle les associations ne prennent pas parti sur les grands choix de société. On ne peut aujourd'hui se satisfaire de politiques purement budgétaires qui attendent simplement la reprise et la croissance. On sait que celles-ci ne suffiront pas pour panser les maux de notre société. C'est un ensemble bien plus vaste de rouages qu'il faut oser reconsidérer. Il y a tout un ensemble de préoccupations qui montent dans la société. Les associations mettent en œuvre des initiatives pour y répondre mais aujourd'hui le drame que nous vivons, c'est que cette floraison d'initiatives citoyennes n'a pas de relais auprès des pouvoirs publics, n'est pas pris en compte dans les politiques publiques. En fait, la seule alternative présentée dans les politiques gouvernementales par rapport à l'option néolibérale est le retour à un keynésianisme habituel.

Le financement des associations pose aussi la question du développement de nouveaux outils, à la fois de financement mais aussi d'évaluation de leur action. Qu'en pensez-vous ?

Il y a bien une nécessité d'outillage. Et l'élargissement à des indicateurs qualitatifs dans la négociation renouvelée entre associations et pouvoirs publics peut en être un des éléments. Pensons à l'*Alter guide* publié dans la Région Nord Pas de Calais (*Evaluer l'utilité sociale de l'Economie Sociale et Solidaire*⁸). Ce qui est très important c'est qu'il y ait aussi des **espaces de concertation entre acteurs publics et associatifs**. Ce qu'on voit poindre. Parce qu'aujourd'hui, cette vision selon laquelle on pourrait piloter la société à partir

⁶ Hibou B., *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 2012.

⁷ Pour se référer, comme l'a fait un des témoins au petit déjeuner de l'Economie Sociale, au concept de « sherwoodisation » utilisé par certains chercheurs.

⁸ Disponible à cette adresse : <http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/AlterGuide-2014.pdf>

d'une technocratie centralisée a été mise en cause non seulement par les acteurs associatifs mais aussi par certains responsables publics. On a par exemple en France constitué les agences régionales de santé qui proposent aux associations de se regrouper pour construire des ensembles qui dépassent un certain seuil. Souvent la rationalisation devient le seul horizon.

Est-ce qu'il est possible de faire autrement ? A cet égard, la discussion entre responsables publics, acteurs associatifs et chercheurs peut peut-être aider à trouver un certain nombre de solutions. Dans les sociétés européennes, le modèle social a été construit sur le fait qu'il y avait des registres d'action qui étaient distincts (comme celui du marché ou de la protection sociale). Avec ce qui est en train de se mettre en place, par exemple avec les **Social Impact Bonds (SIB)**, c'est en fait le raisonnement du marché qui s'introduit dans la protection sociale⁹. De la même façon, le champ artistique et culturel ou la coopération au développement sont touchés par des SIB. On est en train de reformater tout ce qui était de l'ordre de la solidarité sur des critères marchands. Et c'est une menace réelle. Le projet de SIB a été lancé lorsque Cameron, Premier ministre du Royaume-Uni, présidait le G8. Il y a eu depuis lors des rapports nationaux dans une quinzaine de pays qui envisagent aujourd'hui la protection sociale dans les termes de l'investissement social, comme une modalité d'investissement parmi d'autres, perdant ainsi sa dimension publique. On est à l'orée de nouveaux changements de grande ampleur qui sont en train d'être préparés aujourd'hui par des argumentaires construits au niveau international. Les SIB s'inscrivent dans un courant qui est celui du « social business ». Par rapport à ce qu'a été le modèle social européen historiquement, cela appelle réaction.

Vous défendez l'idée d'une hybridation économique pour les associations. En quoi cela consiste-t-il ?

Il faut en effet arriver à trouver une intelligence de **l'hybridation économique**, c'est-à-dire voir que les associations ne relèvent pas uniquement du marché ou du public. Un courant de réflexion internationale se développe à ce sujet. Mais il faut que les structures se revendiquent à la fois entreprise et initiative citoyenne. Si les citoyens ne sont pas là, le risque est grand de devenir un secteur aussi corporatiste que les autres. Soit ce sont des entreprises sympathiques mais seulement des entreprises. Soit il y a un rapport aux usagers, aux citoyens, aux travailleurs qui est différent. Et là ça devient légitime d'être défendu. Sinon, certaines fédérations en arrivent à défendre leur position par rapport à d'autres fédérations et on ne voit plus très bien où se trouve le bien commun dans tout cela.

Défendre l'idée d'une hybridation économique ne comporte-t-elle pas le risque pour les associations qui ne peuvent qu'être subventionnées d'être précisément mal vues ?

Par hybridation, j'entends la recherche de moyens en cohérence avec le projet. C'est-à-dire que ce ne sont pas les ressources qui gouvernent le projet. Souvent c'est le renversement auquel on assiste. En fonction des opportunités de financement, le projet initial est réorienté, sans forcément mener un débat interne. La logique d'hybridation des ressources sous-entend cette réflexion sur **l'adéquation des moyens aux buts fixés**. Il ne faut évidemment pas que ça devienne un moyen de stigmatiser ceux qui seraient par exemple à plus de 70 % de financements publics. Beaucoup de politiques publiques entretiennent cette ambiguïté parce qu'elles vont par exemple soutenir des initiatives pour une période de démarrage de trois ans. Sans voir que toutes les initiatives ne peuvent pas, par la nature de leur projet, s'autofinancer sur le marché au bout de trois ans. Entretenir l'illusion que tout le monde pourrait s'autofinancer sur le marché à trois ans soulage beaucoup les pouvoirs publics qui, comme ça, ferment les yeux sur le futur. On sait très bien que dans certains cas, des services accessibles à tous ne peuvent être

⁹ Sur ce sujet, lire notre analyse « Social Impact Bonds : win-win ou marché de dupe ? », 2014, disponible sur www.saw-b.be.

financés seulement par le marché. Même l'accompagnement des projets donne parfois l'impression que le meilleur projet est celui qui réunit le plus de ressources marchandes. Alors que tout dépend de ce qu'il fait.

Ce qui fait l'importance de la revendication sociale ou sociétale de l'économie sociale et solidaire, de l'entreprise sociale, c'est un souci de la pluralité dans l'économie, à l'instar de la biodiversité. Peut-on vraiment inclure le **social business** dans ce continuum de l'économie sociale et solidaire ? N'est-il pas un reformatage de toutes ces expériences dans les termes du capitalisme contemporain ? Si oui, il devient alors un vecteur d'uniformisation et non plus un vecteur de pluralité. Le grand problème est de laisser croire que toutes les initiatives peuvent s'autofinancer sur le marché et que ceux qui n'y arrivent pas sont incompetents. Le social business a un discours implicite, qui nous questionne en tant qu'économie sociale, c'est que ne sont bons que ceux qui sont financés sur le marché. Autant il faut admettre des formes variées d'entreprises sociales, autant l'inclusion du social business pose des problèmes théoriques, méthodologiques et stratégiques.

Le discours du social business revient parfois à se présenter comme modernes, par rapport aux structures d'économie sociale vues comme archaïques. On retrouve aussi cette dichotomie entre les nouveaux entrepreneurs sociaux et l'économie sociale instituée. Et, à côté des entrepreneurs sociaux, il existe aussi une génération de militants qui, pour des raisons diamétralement opposées, sont à la fois ultra anti-libéraux et ne veulent pas entendre parler des pouvoirs publics non plus. Ne faut-il pas avoir des positions nuancées et considérer qu'avec un levier seulement, on ne va pas y arriver, mais bien avec une pluralité de leviers pour arriver à faire dévier cette trajectoire suicidaire du système dominant ?

Effectivement, dans le cadre de rencontres avec des militants et acteurs de la Transition, une telle critique de l'Etat existe. Par exemple, la sécurité sociale peut être vue comme trop liée à la croissance et trop bureaucratique. Dans le cadre de l'économie plurielle, quelle place est laissée à la sécurité sociale ?

On peut répondre à cette question à partir du principe polanyien de comportement économique. La grille d'analyse de l'économie substantive revient à dire qu'il n'y a pas un principe unique d'organisation de l'économie – le marché –, il y en a plusieurs, en particulier le principe de redistribution et de réciprocité. Si on relit l'histoire, l'associationnisme naît sur une idée nouvelle, qui est permise par la démocratie, qui est l'idée **d'une réciprocité basée sur l'égalité**. Parce que la réciprocité ne signifie pas l'égalité. Ça signifie la symétrie. On peut avoir symétrie entre des groupes hiérarchisés. Comme c'est le cas dans la solidarité traditionnelle.

Avec l'entrée en démocratie, il y a l'idée qu'on peut avoir une réciprocité égalitaire. Au départ, dans l'associationnisme pionnier, on pense des solidarités de proximité, de métier, de village, de territoire. Et à un moment donné, ce type de solidarité ne suffit plus, parce qu'il y a une question de partage des risques en même temps que de partage d'une citoyenneté plus large qui, très tôt, est posée. On passe de la réciprocité égalitaire à la redistribution publique avec la création de l'Etat social. C'est un progrès puisqu'on ne tend plus la sébile, on a des droits. Ce n'est pas rien puisqu'on ne doit plus s'en remettre aux riches pour survivre. Le problème c'est qu'on a cru, dans le modèle qui s'est développé au XX^e siècle, que la redistribution publique pouvait à elle seule, fonder la solidarité démocratique et remplacer la réciprocité égalitaire. Pour moi, il ne s'agit pas de substituer sécurité sociale et solidarité de proximité mais bien d'arrimer les deux. On a commencé uniquement avec les réciprocités égalitaires, on a voulu continuer uniquement avec la redistribution publique en pensant que l'Etat pouvait lui-même exercer l'entièreté du rôle de solidarité. Or, il faut imaginer et construire des formes de combinaisons intermédiaires, mixtes et cohérentes. Une sécurité sociale qui fonctionne avec des gens n'ayant pas le sentiment d'y appartenir et d'y tenir va s'effondrer sous les coups de butoir des discours

selon lesquels ça coûte, c'est bureaucratique, c'est loin des usagers, c'est loin des gens, etc. L'argumentation citée plus haut de Cameron consiste à dire qu'il faut des réponses privées, efficaces, efficientes, réactives, etc. L'idée s'est ainsi répandue, avec force insistance médiatique, que la protection sociale ne marche pas. Alors que, quand même, quand on compare la vie en Belgique ou aux Etats-Unis, avoir droit à une crèche, à être soigné, à une vieillesse qui soit à peu près digne ce n'est pas rien dans la vie humaine. Si les auteurs néolibéraux ont historiquement raison de dire qu'ils ont gagné sur le plan des idées. Mais peut-être aujourd'hui sommes-nous à une bifurcation ? Leur conviction selon laquelle il n'y a pas d'alternative commence seulement à être contestée.

Dans cette veine, un exemple intéressant venant du Québec est celui des services de garde de la petite enfance. On a parfois tendance à considérer que les associations représentent un sous-service public¹⁰. On précariserait les gens (les salariés et les usagers) en confiant en sous-traitance des missions publiques aux associations et cela participerait du désengagement de l'Etat. Il peut y avoir aussi une autre configuration qui est la mise en place d'une nouvelle génération de service public par le tissu associatif. Au Québec, dans les services de garde à la petite enfance, cela a pris une quarantaine d'années pour arriver à concevoir une nouvelle forme de service public plus personnalisée, plus adaptée aux situations des personnes et des territoires par la mobilisation du tissu associatif. On n'a pas une opposition entre associations et pouvoirs publics mais plutôt une nouvelle compréhension de l'action publique par l'inclusion des formes associatives dans celle-ci.

Dans le cadre d'une conception d'une économie plurielle, ne faut-il pas constituer entre les acteurs une parole forte et commune et la diffuser largement ?

Oui, avec des exemples. Ça suffit d'avoir sans cesse ces clichés sur l'action associative. Le type de prise de parole publique que nous évoquons n'est possible que s'il y a un soutien citoyen fort. Ce n'est pas possible s'il n'y a pas cette sensibilisation et cette capacité à faire que les citoyens soient reconnus dans ces structures plus qu'ils ne le sont dans d'autres. Pour qu'ils disent aussi vis-à-vis des pouvoirs publics qu'ils tiennent à ce que ces structures perdurent. Et à ce moment-là, ça devient possible d'entamer une négociation.

Pour schématiser à l'extrême, c'est mourir en silence soit reprendre la parole. Le problème qui se pose pour les associations c'est qu'elles n'ont pas suffisamment pris la parole sur ce qu'elles font, sur le rôle qu'elles jouent dans la société.

Il est important d'arriver à refaire l'analyse de là où en sont les associations, ce qui suppose probablement aussi de retrouver la mémoire de ce qu'elles ont été. Je crois que les processus de gouvernementalité, comme l'a dit Foucault¹¹, qui sont en œuvre aujourd'hui consistent d'abord à rabattre les associations sur des organisations. C'est-à-dire de leur faire perdre leur mémoire, leur faire perdre leur histoire pour en faire uniquement des opérateurs sur des marchés. C'est en retrouvant une histoire qu'on retrouve une possibilité de réfléchir sur l'avenir. Il faut aujourd'hui voir avec les dirigeants associatifs comment ils peuvent se réapproprier la mémoire de leur association, replonger dans l'épaisseur de cette histoire¹².

¹⁰ C'est la thèse d'un auteur tel que Mathieu Hély, par exemple dans « L'économie sociale et solidaire n'existe pas », dans *La vie des idées* [en ligne : www.laviedesidees.fr], février 2008.

¹¹ Selon Michel Foucault, le néolibéralisme consiste en une technique de gouvernement de la population (la gouvernementalité) consistant en une politique économique et sociale qui étend l'emprise des mécanismes du marché à l'ensemble de la vie.

¹² A ce sujet, SAW-B a mené et poursuit une démarche de production de récits par des collectifs de travailleurs au sein d'entreprises sociales et de personnes engagées au sein d'initiatives citoyennes. Il est rendu compte de cette démarche dans la publication *...Et qu'est-ce que ça change. Récits de l'économie sociale*, 2014, disponible sur www.saw-b.be.

Dans l'histoire longue des associations, la double dimension politique et économique a-t-elle déjà été mieux assumée ?

Le lien entre politique et économie est constitutif de ce que j'appelle **l'associationnisme**, dans la première partie du XIX^e siècle. Le mouvement associationniste se constitue, selon des modalités diverses par région, autour de l'idée que les sphères politiques et économiques ne sont pas disjointes. En France ou en Angleterre, la révolution donne des droits politiques. Les ouvriers et paysans se rendent compte de l'absence d'adéquation entre les droits politiques et la situation sociale. Ils mettent ainsi en place des associations pour essayer de fonder les rapports d'activité sur ce qu'ils appellent la « **solidarité démocratique** », c'est-à-dire le rapport volontaire entre citoyens libres et égaux qui s'engagent dans une action collective. Finalement, l'associationnisme, c'est prolonger dans l'ensemble de la vie sociale les droits acquis au niveau politique. En Amérique du Nord, si on regarde les associations de noirs ou de femmes, c'est comment contourner l'interdiction d'apparaître dans la sphère politique par la mise en place des services au niveau local. A travers ceux-ci, elles veulent montrer qu'on peut avoir une utilité sociale et par cette utilité, essayer de retrouver une légitimité pour être admis dans la sphère politique. En Amérique du Sud, c'est une économie populaire ou indigène qui s'est constituée sous des formes diverses et qui va être transformée par les mêmes révolutions et être amenée à démocratiser son fonctionnement interne, pour tenir compte de l'idée d'égalité qui commence à se diffuser sur le plan institutionnel. Il me semble qu'il y a un lien entre politique et économique qui est constitutif de l'associationnisme.

Le problème survient quand la conjonction ainsi opérée sera rejetée pour diverses raisons. Même dans le mouvement ouvrier, on va renvoyer cela à une sorte de socialisme utopique et naïf. Du côté des pouvoirs établis, on va invalider cette solidarité démocratique en mettant en avant une solidarité philanthropique, qui est plutôt de l'ordre de l'aide, de la compassion, de la bienveillance que de l'auto-organisation. Et puis, ces expériences, notamment en Amérique latine, vont être désignées comme archaïques, dépassées. On va alors instaurer cette équivalence entre modernité et capitalisme marchand. Les relations entre sphères économique et politique sont très présentes au départ. Puis ensuite, on va aller vers cette idée selon laquelle l'économie c'est le capitalisme marchand, complété par des formes philanthropiques, ce qui suppose le cantonnement des formes plus auto-organisées. Puis après, troisième moment, l'économie c'est le marché et le social c'est l'Etat. Ce qui implique des améliorations des lois et des droits sociaux. Toutefois, un problème survient du fait que la solidarité est indexée sur la croissance marchande. On ne peut aller dans le sens de la solidarité que si les richesses sont produites par l'économie marchande. C'est la faiblesse du compromis social-démocrate. La solidarité est affaiblie par l'absence de croissance économique. Le social n'est pas considéré comme producteur de richesses. Les instruments utilisés après la Seconde guerre mondiale, comme le Produit national brut, ont eu pour effet d'intérioriser une telle conception. L'économie marchande est première et le social est secondaire et dépendant. Quand on raisonne en termes d'économie plurielle, on peut sortir de ce cadre trop limitatif pour penser qu'il y a différents pôles économiques plutôt qu'un seul qui crée de la richesse pour les autres. Au contraire, dans chacun des pôles, il y a création et circulation de la richesse produite. Ça permet de se représenter l'économie d'une manière qui ne va pas céder le pas à ces idées de concurrence déloyale, de parasitisme de l'économie par le social.

La piste de « faire mouvement » vous paraît-elle pertinente ? Et en quoi peut-elle consister ?

Dans notre livre, des auteurs québécois abordent la question de savoir si les associations, par-delà la divergence de leurs champs d'activités, peuvent faire mouvement. En particulier à travers les débats qui se sont tenus entre l'économie sociale et l'action communautaire au Québec, qui ont beaucoup de mal à se retrouver sur un chantier commun, qui ont tendance à scissionner les uns par rapport aux autres. Or, ces deux

groupes d'acteurs doivent être reliés et non pas dissociés pour avoir une force plus grande dans les débats actuels.

J'ai tendance à penser qu'il est indispensable de faire mouvement. Faire mouvement, c'est se faire entendre davantage sur un certain nombre de positions qui semblent sinon ne plus être audibles. On parlait à l'instant de la concurrence déloyale qui est un exemple parmi d'autres. Il faut être plus ferme sur le fait qu'il est impossible qu'on continue à nous assener ce type d'argument. Il est primordial de faire des alliances entre des mouvements associatifs les plus larges possibles autour de quelques questions simples mais qui seraient fortement relayées auprès des responsables publics. Il y a des plateformes sur lesquelles nous pouvons faire des choses.

Pour arriver à légitimer le fait qu'un certain nombre d'activités doivent être soutenues, il faut arriver à mettre en évidence le gaspillage dans les fonds publics qui sont attribués à l'économie privée¹³. L'un des problèmes, ce sont les programmes massifs d'exonération de cotisations sociales : des dizaines de milliards partent sans évaluation. Sans qu'on sache véritablement les effets de ces mesures, et ça fait vingt ans que ça dure. Si on est dans le camp capitaliste, c'est nécessairement bon pour la croissance et les emplois. Qu'est-ce qui nous prouve cela ? Il y a donc une rhétorique qui incite à multiplier les évaluations demandées à des expériences micro et laisse s'introduire des dérives à un niveau macro. Il arrive parfois que les montants discutés dans le cadre des politiques en faveur de l'économie sociale et solidaire fasse sourire tant ils sont faibles, comparés aux montants réservés aux entreprises ordinaires. Avec des projets de 10 millions d'euros, on n'est pas pris au sérieux. En France par exemple, on va péniblement arriver à ce que 200 millions soient répartis entre plusieurs ministères pour constituer un fonds pour l'innovation sociale alors que des milliards sont dépensés pour l'innovation technologique.

Autre piste : n'y a-t-il pas une initiative à prendre au niveau européen sur l'innovation sociale, en prenant soin de la distinguer du social business ? Les critères de distribution des fonds qui vont être attribués au titre d'innovation sociale ne sont pas très clairs. Ne faut-il pas affirmer haut et fort que l'innovation sociale se passe d'abord, dans nos sociétés, dans les associations et pas dans le social business qui est mis en avant dans tous les médias. Les recherches faites à la demande de la Commission européenne sur l'innovation sociale montrent bien que les associations sont les initiatrices d'une telle innovation. Une réaction forte d'un mouvement large ne peut pas ne pas être entendue. Nous avons une trop faible capacité à dire stop !

¹³ Un article a été publié à ce sujet sur le site du mouvement Tout Autre Chose qui s'oppose aux politiques d'austérité : www.toutautrechose.be/diminuer-les-charges-de-travail-pour-doper-l-emploi.


LES ANALYSES DE SAW-B

Rédigées avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les analyses de SAW-B se veulent des outils de réflexion et de débat. Au travers de ces textes, SAW-B souhaite offrir la possibilité aux citoyens mais aussi, plus spécifiquement, aux organisations d'économie sociale de décoder – avec leurs travailleurs et leurs bénéficiaires – les enjeux auxquels ils sont confrontés dans leurs pratiques quotidiennes. Cette compréhension des réalités qui les entourent est essentielle pour construire, collectivement, les réponses et dispositifs adaptés aux difficultés rencontrées. Ces analyses proposent également aux travailleurs de l'économie sociale de poser un regard critique sur leurs pratiques et leurs objectifs mais aussi sur notre société, ses évolutions, nos modes de consommations, de production, de solidarité, etc.

Ces textes ne sont pas rédigés « en chambre » mais sont le résultat direct des interpellations des acteurs de terrain. Nous vous invitons à les prolonger en nous relayant vos interpellations, commentaires et propositions. Si vous le souhaitez, au départ d'un de ces sujets d'analyse, nous pouvons aussi co-organiser avec vous une animation sur mesure au sein de votre entreprise sociale ou de votre groupe citoyen.

Nos analyses sont disponibles sur notre site www.saw-b.be, à côté de nos études, où elles sont classées selon les thématiques suivantes :

- Contours, objectifs et fonctionnement de l'Economie sociale
 - o Définitions et objectifs de l'Economie sociale
 - o Fonctionnement de l'Economie sociale
 - o Démocratie économique et participation
 - o Frontières de l'Economie sociale
 - o Financement de l'Economie sociale
- Economie sociale et enjeux politiques
 - o Enjeux européens et internationaux
 - o Enjeux belges et régionaux
 - o Economie sociale et enjeux de société
- Economie sociale et travail
 - o Insertion socioprofessionnelle
 - o Sens du travail
- Produire et consommer autrement
 - o Distribution et alimentation
 - o Logement
 - o Services
 - o Environnement
 - o Culture



SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) est un mouvement pluraliste pour l'alternative économique et sociale. Créée en 1981, l'ASBL rassemble les femmes et les hommes qui construisent une économie centrée sur le respect de l'humain et de l'environnement et non sur le profit. Ses membres représentent plus de 300 entreprises sociales - soit 15 000 travailleurs - en Wallonie et à Bruxelles : des ASBL, des coopératives, des fondations et des sociétés à finalité sociale actives dans de nombreux secteurs tels que la culture, la formation, la santé, les énergies, les services à la personne, ...

SAW-B vise à défendre, représenter et développer l'économie sociale et les entreprises qui la composent. Elle est reconnue comme agence-conseil par la Wallonie et comme acteur d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutes nos analyses sont sur www.saw-b.be